



FORMATION INTERNE ACCOMPAGNÉE

Public

Salarié d'entreprise adhérente OPCO EP

Durée

Variable en fonction des besoins des salariés et de la durée de formation interne

Objectifs

- Accompagner les entreprises dans la mise en place de formations internes
- Mettre en place des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement adaptés
- Mettre en place un dispositif permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier ses résultats

Contenus de formation

ETAPE 1, Identification du besoin de l'entreprise :

Définition du besoin avec l'entreprise :

- Définir les besoins de formation, clarifier la demande et les objectifs à atteindre
- Présentation de la méthodologie suivie dans l'accompagnement
- Repérer le(s) formateurs interne(s) de l'entreprise

Elaboration du programme de formation :

- Retranscrire les besoins de formation en objectifs pédagogiques, voir en capacités ciblées par l'entreprise
- Identifier les types de supports adaptés existants ou à créer
- Définir les modalités pédagogiques
- Mobiliser, si nécessaire, l'offre de formation adéquate pour la part externe
- Mettre en œuvre les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement adaptés

ETAPE 2, SUIVI DU PARCOURS DE FORMATION, sous forme d'entretiens réguliers

ETAPE 3, ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette étape a pour objet de d'évaluer les effets à chaud et à froid de la formation :

- Evaluation des compétences acquises, à l'issue de la formation
- Evaluation des compétences mobilisées au poste de travail
- Evaluation de la satisfaction des salariés.

Équipe

Conseillers habilités OPCO EP

**Pour la mise en œuvre et
pour tous renseignements :**

**Merci de contacter votre
Conseiller Référent OPCO EP :**

